



## À quoi servent les services publics ?

Aujourd'hui, le contexte de libéralisation s'accompagne de



dérèglementations et de réformes générales des politiques publiques. Ces réformes vont à l'encontre de la réponse aux besoins des populations. Les politiques d'austérité privent les services publics des moyens de financement nécessaires.

La raison d'être du service public est la satisfaction de l'intérêt général, la promotion des biens communs, le développement humain durable et la recherche du progrès social. Il est garant de la cohésion sociale, de l'amélioration des conditions de vie et d'intégration des populations.

Le service public est un choix de société. La CGT porte une conception du service public comme fondement d'une société démocratique et solidaire.

Le service public est l'outil qui fait prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers.



L'intérêt général tel que le porte la CGT est d'abord la recherche de la satisfaction des besoins de tous.



Elle nécessite une construction permanente entre les élus, les entreprises, les salariés et les usagers. Cette construction exige la création de nouveaux droits et d'espace d'intervention des salariés et des citoyens, dans la sphère publique.

Pour la CGT, la finalité, le financement, l'évaluation et le contrôle des services et politiques publics sont des enjeux majeurs en matière de démocratie.

Pour la CGT, la qualité et l'impartialité du service public sont les conditions de l'égalité et de la démocratie.

Cela implique :

- le financement pour assurer en permanence les infrastructures, l'organisation et les emplois stables et qualifiés nécessaires
- **un système solidaire basé sur le principe « chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins »**
- un mécanisme permettant l'accès

au service de façon identique à tous les usagers quels qu'ils soient et où qu'ils soient, réduisant les inégalités sociales et territoriales (péréquation tarifaire) ;

- une évaluation constante des besoins, à travers l'expression des usagers pour faire évoluer les services publics.

La qualité du service public repose sur trois fondements :

- **l'égalité d'accès et de traitement de tous les usagers ;**
- **la continuité, fonctionnement permanent sur l'ensemble du territoire ;**
- **l'adaptabilité, qui permet d'ajuster le contenu avec le progrès technique et l'évolution des besoins des usagers.**

Les politiques publiques doivent assurer la mise en œuvre de ces principes, pour le développement humain durable et la cohésion sociale.

C'est pourquoi les politiques locales, nationales et européennes doivent être cohérentes et complémentaires. Pour la CGT, les services publics sont un investissement créateur de richesses. Ils participent pour une part essentielle au développement économique et social et à l'aménagement du territoire, par exemple à travers la formation, les infrastructures et les transports.